

Bulletin de Participation Animation – Cession de droit d’image - MINEUR

Date de l'animation Samedi 2 juin 2018 Thème de l'animation **Journée de l'équitation**

Description La journée de l'équitation a pour but de faire découvrir l'équitation et le cheval aux plus jeunes à travers un baptême de poney ludique. **Encadrement** : Gilles Gattacieca AAE **Durée de l'animation** :10h à 12h30 puis 13h30 à 17h30 **Age minimum** : 3 ans à 12 ans avec présence d'un adulte **Nombre de participants** en fonction des poneys disponibles **Clôture des inscriptions** : sur place **Annulation** : Decathlon SEYNOD et la Galerie VAL SEMNOZ se réservent le droit d'annuler l'animation si la sécurité des participants ne peut pas être assurée notamment en cas de dégradations des conditions climatiques au jour de l'animation, ou en cas d'impossibilité de maintenir un encadrement adapté. **Exclusion** : La participation implique l'acceptation pleine et totale du règlement de l'animation. Decathlon SEYNOD et la Galerie VAL SEMNOZ se réservent le droit d'exclure de l'animation toute personne qui ne respecterait pas le règlement ou les consignes de sécurité de l'animation. **Mineurs** : Il est conseillé aux parents qui inscrivent leur enfant à cette animation de s'assurer qu'aucune contre indication médicale interdit à leur enfant d'effectuer des efforts physiques.

Je soussigné(e) Mme ou

M. *demeurant*
, reconnais avoir pris connaissance du règlement de l'animation "journée de l'équitation" proposée par Decathlon Seynod et la Galerie VAL SEMNOZ le samedi 2 juin 2018 et autorise ma fille ou mon fils* à y participer. Un responsable pourra me contacter en cas de besoin ce jour là au numéro de Téléphone*/ email* :

Je déclare m'être assuré auparavant auprès de mon médecin qu'aucune contre-indication médicale n'interdit mon enfant d'effectuer les efforts physiques concernés par le concours, l'animation.

Vos données personnelles font l'objet d'un traitement informatique destiné à DECATHLON. Conformément à la loi informatique et libertés du 6/01/1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression des données vous concernant en adressant un courrier à adresse postale ou adresse mail du contact

Je suis informé(e) que des photos de l'animation sont susceptibles d'être prises lors de l'animation. Dans une telle hypothèse de prise de photos au titre de l'animation, j'autorise expressément DECATHLON à conserver, divulguer, publier, diffuser ou exploiter les prises de vue réalisées à l'occasion de l'animation. Ces prises de vue pourront être utilisées pour la promotion et l'illustration de l'animation, ou d'autres événements de ce type et plus généralement des activités sportives de DECATHLON, dans leur intégralité ou par extrait, telles quelles ou modifiées pendant une durée de 5 ans à compter de la date de l'animation. Je donne notamment l'autorisation à DECATHLON d'exploiter, reproduire, représenter et adapter les prises de vue sur lesquelles le participant serait reconnaissable, pour toute utilisation telle que définie ci-dessus, dans le cadre de toutes opérations que DECATHLON décidera de réaliser (notamment à des fins promotionnelles, publicitaires et/ou commerciales), sous toute forme, et sur des supports de type Internet (sites du réseau DECATHLON), réseaux sociaux notamment Facebook, magasins, presse écrite (presse quotidienne régionale), communications institutionnelles et informatives, pour l'ensemble de l'Europe, excepté dans le cas d'une diffusion sur les réseaux on-line pour laquelle la cession est mondiale. Cette cession se fait à titre gratuit.

Je reconnais prendre connaissance des clauses d'assurance suivantes :

DECATHLON a souscrit un contrat d'assurance garantissant les conséquences de la responsabilité civile pouvant lui incombent en sa qualité d'organisateur de la sortie. Ce contrat d'assurance ne couvrant que les dommages engageant la propre responsabilité de DECATHLON, les participants doivent être personnellement assurés pour les dommages qu'ils sont susceptibles d'occasionner à des tiers. De plus nous vous rappelons qu'une assurance individuelle contre les accidents corporels est vivement conseillée pour la pratique de tout sport comportant un risque corporel, mais devra être souscrite à titre personnel auprès de leur propre assureur par les participants. Je reconnais avoir pris connaissance des clauses d'assurance ci-dessus et du règlement de l'activité concours et reconnais que mon enfant est apte à y participer.

Fait à , le , en deux exemplaires

Signature du parent

ou du titulaire de l'autorité légale